

Workshop projet européen « Domestic Burglary »

Ces seconds Etats généraux étant placés sous le signe de la clôture du projet européen '*An integral methodology to develop an information-led and community-orientated policy to tackle domestic burglary (A methodology to tackle burglary)*', un atelier spécifique y a été consacré.

Pour commencer, le projet a été résumé comme suit :

Le projet '*An integral methodology to develop an information-led and community-orientated policy to tackle domestic burglary (A methodology to tackle burglary)*' vise spécifiquement les cambriolages dans les habitations et met également l'accent sur les groupes de malfaiteurs itinérants. Avec plus de 8 cambriolages enregistrés par heure et plus de 69,568 faits effectifs et tentatives par an, ce phénomène continue d'être l'un des principaux problèmes de criminalité en Belgique. Qui plus est, les taux de criminalité contre les biens et les personnes en lien avec les effractions dans habitations sont problématiques dans toute l'Union européenne. Sachant qu'en 2004, 1.7% des ménages européens ont été victimes d'un cambriolage et que 1.4% ont connu une tentative qui a échoué¹, on peut affirmer que le nombre de cambriolages à travers l'UE est tout à fait alarmant. Non seulement la dimension de cette forme de criminalité, mais aussi son impact financier sur notre société et les effets psychologiques sur la victime en font un véritable problème.

Malgré que les cambriolages dans les habitations constituent une priorité dans le cadre de différentes politiques, le pourcentage que représente ce phénomène de criminalité demeure inquiétant. Ce projet a été mis sur pied grâce au financement de la Commission européenne, ce qui prouve que l'UE entend faire face au problème croissant des cambriolages domestiques. Le type d'approche qu'il convient d'appliquer représente un défi pour de nombreux décideurs européens. Par ailleurs, ces derniers se pencheront également sur la question des groupes de malfaiteurs itinérants, qui fait partie de cette problématique. A cet égard, il importe de soutenir les Etats membres de l'UE dans ces questions liées aux cambriolages domestiques.

C'est pourquoi nous avons décidé de développer, proposer et diffuser à grande échelle un plan d'étapes méthodologique destiné à mettre en place une politique dynamique de lutte contre les cambriolages qui peut être appliquée dans toute l'Union européenne. Ce plan en plusieurs étapes s'est concrétisé dans l'organisation de conseils consultatifs, de groupes cibles, de visites de terrain et d'un World Café. Nous avons voulu soutenir d'autres Etats membres dans le développement de méthodes multiples et l'amélioration de leurs politiques nationales. Le plan d'action développé à l'occasion de ce projet peut servir d'exemple de bonne pratique et inspirer ainsi les décideurs des autres Etats membres.

En outre, nous avons poursuivi les objectifs suivants. Tout d'abord, nous avons voulu renforcer la prise de conscience et la connaissance des Etats membres et de leurs décideurs et acteurs de terrain concernant la problématique des cambriolages domestiques et groupes de malfaiteurs itinérants. Pour ce faire, nous avons mis en œuvre un plan de communication de grande envergure, avec une conférence, des communiqués de presse, une communication via l'EUCPN et un site web reprenant tous les documents concernant le projet (www.domesticburglary.eu). Ce faisant, nous voulions également intensifier l'échange d'expertises et de bonnes pratiques entre Etats membres, par l'organisation de nombreuses

¹ http://epp.eurostat.ec.europa.eu/statistics_explained/index.php/Crime_trends_in_detail

visites de terrain. Nous avons examiné les tendances et développements récents dans le domaine des cambriolages domestiques et consulté les différents acteurs belges et européens. Comme déjà précisé, nous souhaitons aussi inspirer les autres Etats membres, par le biais de notre approche structurelle de lutte contre les cambriolages et notre méthodologie générale d'élaboration de plans d'action pour d'autres problèmes de criminalité. Pour ce faire, nous avons organisé les différentes activités méthodologiques dont question ci-après, en tentant de renforcer la cohérence entre les politiques et approches par la collaboration. Enfin, nous nous sommes penchés sur la prévention et la diminution des cambriolages domestiques au niveau de l'Union européenne.

Comme nous venons de le souligner, ce projet a vu la mise en place de nombreuses activités méthodologiques. Afin de bien comprendre le contenu du projet, il importe d'examiner les actions qui ont été entreprises : une analyse coût-efficacité, la mise en place d'un conseil consultatif, de groupes cibles, des visites de terrain et un World Café. Toutes les conclusions de ces activités ont été compilées pour déboucher sur la rédaction d'un plan d'action.

En vue d'un aperçu global de la situation actuelle, nous avons tout d'abord analysé le phénomène sur la base de données objectives et subjectives, et évalué la politique en cours afin de parvenir à une analyse coût-efficacité. Nous n'avons toutefois pas pu aboutir à une étude scientifique complète et avons donc décidé de fournir un aperçu de l'ensemble des partenaires impliqués dans la prévention des cambriolages dans les habitations. Nous avons essayé de reprendre le plus de données d'évaluation que nous avons trouvées. Qui plus est, l'aperçu global de la situation actuelle se base principalement sur les partenaires et institutions belges, en raison de la courte durée du projet et d'aspects logistiques. Néanmoins, en nous référant aux acteurs internationaux concernés, nous avons bel et bien tenu compte de la dimension européenne.

L'une des activités récurrentes a consisté à assurer la direction du conseil consultatif dont les missions étaient de guider le processus et de donner un feed-back régulier au groupe de projet. Le conseil, qui s'est réuni à 4 reprises, se composait d'environ 20 personnes, parmi lesquelles des représentants des polices locale et fédérale, du secteur privé, des services de la ville, de la Justice, du monde académique, des conseillers en prévention des cambriolages et des représentants politiques régionaux. La composition du conseil a donc permis de garantir le caractère interdisciplinaire du projet. De même, les conseils consultatifs ont fourni une garantie de qualité supplémentaire par le biais de travaux de réflexion et de supervision.

Par ailleurs, deux groupes cibles ont été mis en place pendant le projet pour aborder en détail 4 thèmes bien précis. Des participants belges et européens ayant assisté à ces débats, les points abordés et les informations fournies par ces groupes cibles étaient plus d'orientation européenne. Nous avons ainsi pu mettre en évidence certaines différences entre les Etats membres, ce qui nous a permis de mieux comprendre les priorités européennes.

Au terme de la présentation des différents thèmes des groupes cibles, la parole a été donnée à M. John Radmer, senior analyst au sein de la police nationale danoise et spécialiste de la prévention. Il a partagé ses réflexions sur sa participation aux groupes cibles et sur l'importance d'un projet européen de prévention des cambriolages domestiques. La participation aux groupes cibles lui a permis d'en apprendre énormément sur les autres pays et leurs bonnes pratiques. Il a estimé particulièrement important de s'investir davantage dans le partage d'informations. Force est de constater, en effet, que les informations ne sont pas suffisamment regroupées, échangées, d'où l'importance d'une plate-forme. Il a également

présenté les actions entreprises par le Danemark en ce qui concerne les 4 thématiques abordées. Il s'agit surtout de responsabiliser les citoyens, qui ont une importante part de responsabilités liées à leur comportement préventif. La gestion des risques est également une priorité : des visites de prévention sont ainsi effectuées chez les personnes qui ont été victimes d'un cambriolage chez elle. Les initiatives ne se limitent pas au niveau de l'individu, car des quartiers entiers sont également examinés pour vérifier quels changements environnementaux peuvent s'opérer afin de renforcer le sentiment de sécurité. Un dernier point d'action concerne les nouvelles technologies, a fortiori au sein de la police où ont été développées de nouvelles applications pour les véhicules de patrouille qui permettent de traiter bien plus rapidement les informations entrantes. Nous avons ainsi démontré que l'approche du phénomène diffère considérablement d'un pays à l'autre.

De plus, le groupe de projet a mené 20 visites de terrain afin de regrouper les bonnes pratiques en matière de lutte contre les cambriolages dans les habitations. Pour ce faire, il a eu recours à une check-list pour recueillir toutes les informations nécessaires. Pour des raisons logistiques, le groupe de projet a uniquement effectué des visites en Belgique. L'accent a néanmoins été mis sur la possibilité de transposabilité pour permettre aux autres Etats membres de bénéficier également de la collecte de ces bonnes pratiques. L'échange de bonnes pratiques est l'une des méthodes avérées pour réduire le nombre de faits de criminalité.

Enfin, un World Café a été organisé dans le but d'impliquer l'ensemble des parties prenantes et de parvenir à un large soutien. L'objectif a pu être atteint dans la mesure où un World Café est une méthodologie interactive permettant de mobiliser un grand groupe de personnes. Le principal groupe cible s'est composé d'acteurs de terrain, de représentants de la police locale, des services de la ville, de partenaires privés, de conseillers en prévention des cambriolages, de partenariats locaux de prévention, de services de prévention provinciaux et de représentants de la Justice. Le World Café a été l'occasion pour les participants d'aborder de très nombreux thèmes en petits groupes. Chacun pour ce qui concerne leur domaine d'action, les participants ont pu donner leur vision et point de vue de ce qu'ils estiment nécessaire de faire en matière de prévention des cambriolages dans les habitations.

Afin de diffuser toute l'analyse des méthodologies précitées, nous avons mis au point un plan méthodologique en plusieurs étapes. Dans la mesure où ce plan reprend toutes les informations détaillées sur les activités menées, cela signifie que l'analyse contient principalement des réflexions sur les méthodologies utilisées et les démarches entreprises. Cependant, le plan d'action regroupe aussi toutes les conclusions tirées de ces méthodologies. En analysant les différentes méthodologies, nous avons voulu montrer combien il est facile de faire des recherches sur un phénomène bien précis. Qui plus est, le plan d'action est un document stratégique qui se base sur ces méthodologies. Il a été divisé en points d'action, ou priorités, destinés à être mis en œuvre tantôt au niveau international, tantôt au niveau national.

Après les explications fournies au sujet du plan d'action, plusieurs affirmations à caractère provocateur ont été formulées concernant les différentes priorités. De brèves discussions ont suivi. Pour ce qui est de l'affirmation selon laquelle la mise en œuvre du CPTED est plus importante que le renforcement du contrôle social, plusieurs participants ont souligné que les deux mesures sont tout aussi importantes et qu'il ne s'agit pas de faire un choix. La question a également été posée de savoir si le plan d'action offrait une base suffisamment bonne pour

poursuivre le travail. La réponse a été positive dans la plupart des cas ; une seule réflexion critique a été formulée sur l'absence de points financiers et administratifs. Il a toutefois été précisé que le plan d'action se base principalement sur les informations obtenues par les participants au sujet des méthodologies et que certains aspects peuvent dès lors avoir été quelque peu sous-représentés. Le plan reprend néanmoins plusieurs points d'action financiers et administratifs.

Tout au long des discussions relatives au projet, il ne nous a pas toujours été possible d'approfondir les résultats des méthodologies, ni d'aborder en détail le plan d'action dans son intégralité. C'est la raison pour laquelle nous avons renvoyé à plusieurs reprises au guide et au site web www.domesticburglary.eu qui reprennent toutes les informations, ainsi que les résultats et le plan d'action.